



LA DEVINETTE: ÉTUDE LINGUISTIQUE ET DIMENSION CULTURELLE *LE* *CAS DE LA TĴANĴI:NA TUNISIENNE*¹

THE DEVINETTE: LINGUISTIC STUDY AND CULTURAL DIMENSION THE CASE OF TĴANĴI: NA TUNISIAN

Leila Hosni²
Université de Tunis 1

Resumo: O artigo trata do estudo de um tipo particular de discurso que não pode ser analisado independentemente de sua dimensão cultural, a saber, o tunisiano *t:anĴi: na* (o enigma). Dessa forma, realiza uma descrição linguística que contempla a dimensão cultural.

Palavras-Chave: Adivinha; Cultura; Inferência; Tradução.

Abstract: We will study a particular type of discourse that cannot be studied independently of its cultural dimension: the tunisian *tĴanĴi:na* (the riddle). We will perform a linguistic description that will lead us to account for its cultural dimension.

Keywords: Guess what; Culture; Inference; Translation

Résumé: Il s'agit d'étudier un type particulier de discours qui ne peut être étudié indépendamment de sa dimension culturelle, à savoir la *tĴanĴi:na* tunisienne (la devinette). Nous en effectuerons une description linguistique qui nous mènera à rendre compte de sa dimension culturelle.

Mots-clés: Devinette; culture; inférence; traduction.

¹ Article préparé en tant que produit du Projet Capes Cofecub 838/15.

² Adresse e-mail de l'auteur: hosni_leila@yahoo.fr.

INTRODUCTION

Malgré son importance dans l'étude des différents phénomènes linguistiques, la dimension culturelle demeure négligée. Les linguistes semblent la confier aux sociologues et aux anthropologues. De ce fait, nous trouvons, pour un même phénomène, une étude exclusivement linguistique (syntaxique, sémantique, etc.) et une étude qui ne s'intéresse qu'à sa dimension culturelle (les traditions, la religion, etc.). Cette dimension culturelle aurait toutefois dû "compléter" la description linguistique, étant donné que "langue et culture sont deux entités inséparables (...)" (MEJRI, 2016, p. 29) dont l'association est pertinente, voire indispensable dans l'étude de plusieurs phénomènes, surtout ceux dont l'encodage et le décodage sont effectués sur des bases typiquement culturelles. Nous pensons dans ce cadre aux "slogans", aux "énoncés parémiques", aux "contes populaires", etc.

Pour mettre en relief l'importance de la relation "linguistique"/"culturel", nous nous proposons d'étudier un type d'énoncé qui témoigne de la "soudure" Langue/Culture dans la description linguistique, à savoir "la devinette", notamment la "*tʃanʃi:na*" tunisienne, une devinette populaire dont la description linguistique est étroitement liée à l'aspect culturel.

Après une brève définition de la "devinette" et une énumération de ses différents types, nous effectuerons une étude linguistique (formelle, syntaxique et sémantique) de la *tʃanʃi:na* tunisienne pour en arriver à l'importance de la dimension culturelle dans le traitement de ce type d'énoncé, ancré dans la culture populaire tunisienne.

1 LA DEVINETTE: DÉFINITION ET TYPOLOGIE

1.1. Définition

En définissant la devinette, les lexicographes, les linguistes, etc. évoquent sa dimension "ludique" et, par conséquent, "distractive"/"divertissante". En effet, le PR la définit comme un "jeu où l'on pose des questions", le TLFi, comme une "question formulée à quelqu'un dans le cadre d'un jeu d'esprit, pour qu'il devine la solution qu'elle requiert".

Les linguistes considèrent que, "grâce au biais **ludique**, la devinette établit dans un premier temps un contact social (...)" (ATMANI, 2011), que "les devinettes représentent un moment de **distraktion** auquel s'adonnent à

l'occasion la plupart des jeunes, garçons et filles" (ROULON-DOKO, 2004) et que la devinette est un "jeu enfantin (...)" (JACQUOT, 1981, p. 220).

Elle est également définie comme un énoncé oral. D'ailleurs, selon Jacquot (1981, p. 220), "la devinette pourrait [...] apparaître comme un genre mineur de la tradition orale (...)". Elle peut, en effet, utilisée par les enfants à l'école :

Quand je suis sale je suis blanc et quand je suis propre je suis noir. Qui suis-je?

Comme elle peut faire l'objet des « soirées longues d'hiver » dans certaines sociétés, elle permet, de ce fait, de réunir la famille, et parfois les proches et les voisins. Elle consiste à poser des questions (l'énoncé de la devinette) pour lesquelles les participants au jeu doivent trouver des réponses. Généralement, ce sont les personnes les plus âgées (les plus sages) qui lancent la devinette. C'est dans ce sens qu'on considère qu'elle est issue du patrimoine oral d'une société ou d'une nation. Elle est même considérée, tout comme le conte, comme un type particulier de "la littérature populaire".

Vu sa "richesse" linguistique et culturelle, ce type d'énoncés a fait l'objet de plusieurs travaux de linguistique. Les uns ont valorisé la dimension culturelle et les autres l'ont négligée sans pour autant l'ignorer, puisqu'elle demeure un trait définitoire de la "devinette". Nous en citons:

Énigme et Devinette. Discussion (BENVENISTE, 1977)

Études. Beembe. (CONGO). Esquisse linguistique. Devinettes et proverbes (JACQUOT, 1981)

Les devinettes en pays gbaya (ROULON-DOKO, 2004)

La devinette: une pratique sociale. Étude linguistique. Corpus recueilli à Oujda (Maroc) (ATMANI, 2011).

Toutefois, l'appellation "devinette" ne désigne pas un seul type d'énoncé. On en distingue plusieurs types. Chaque type est identifié selon sa structure syntaxique, son contenu sémantique, son énonciateur, etc.

1.2. Une typologie des devinettes

1.2.1. La charade

C'est une "énigme où l'on doit deviner un mot de plusieurs syllabes décomposé en parties correspondant à un mot défini" (P.R):

Mon premier est entre 1 et 3.

Mon deuxième est l'inverse de la mort.

Mon troisième est l'inverse de flou.

Que suis-je ?

La solution: *La devinette (deux, vie, net)*

1.2.2. Le logogriphe

Il s'agit d'une "énigme où l'on donne à deviner plusieurs mots formés des mêmes lettres" (*Ibid*). Dans le mot « orange », par exemple, on trouve (par réduction et transposition): *Oran, or, ange, orge, an*, etc.

1.2.3. La devinette frustrante

Benveniste la définit comme une devinette caractérisée par l'ajout d'un "élément syntaxique non essentiel au fonctionnement du constituant dans lequel il se trouve" (1977, p. 80). Elle cite à titre d'exemple la devinette suivante:

Pourquoi Napoléon portait-il des bretelles tricolores?

où l'adjectif "tricolore" est un "ajout" qui désoriente le participant au jeu, la solution étant "pour tenir son pantalon".

1.2.4. L'énigme

C'est une "chose à deviner d'après une définition ou une description faite à dessein en termes obscurs, ambigus" (*Ibidem*). Elle est également appelée "devinette d'esprit" et considérée par E. Van Avermaet comme "de vraies devinettes, les devinettes d'intelligence où il faut trouver le mot de l'énigme"³ :

Aérienne et légère

Elle s'envole, éphémère.

Expédiée du Vatican,

Elle devient un commandement.

La solution: *La bulle.*

Dans ce travail, nous nous intéresserons à l'étude des "énigmes" ou *tʃanʃi:na* du dialecte tunisien. Nous tenterons de rendre compte de leur particularité linguistique en faisant intervenir la dimension culturelle.

2 ÉTUDE LINGUISTIQUE DE LA TʃANʃI:NA TUNISIENNE

Comme nous l'avons déjà mentionné, la *tʃanʃi:na* est un type particulier de devinette. Elle est énoncée en dialectal tunisien et proférée généralement par les personnes âgées qui la maîtrisent ainsi que les réponses qui y réfèrent (cf.

³ Cité dans C. Faïk-Nzuji Madiya (1976)

infra). Sur le plan linguistique, elle se distingue des autres types de discours populaires, tels que “le conte” (l- χra:fa) en ce qu’elle est relativement courte, le proverbe, en ce qu’elle n’est pas toujours prosodique, etc. Cette différence réside également au niveau de sa structure. Il s’agit d’une “définition dialoguée” (TODOROV, 1973) ou, en d’autres termes, d’un discours bipartite constitué de “deux synonymes: une phrase et un mot isole” (*ibid*).

Étant un type particulier de discours populaire ou, selon certains autres dont Hassan Moubrak⁴ (2003), un genre particulier de “littérature populaire”, la *tʃanʃi:na* présente des propriétés formelles, syntaxiques et sémantiques qui font sa particularité.

2.1 Les propriétés formelles

Sur le plan formel, la *tʃanʃi:na* tunisienne est essentiellement définie par sa musicalité et par la diversité de ses “formes” qui vont de la phrase simple au discours.

2.1.1 La *tʃanʃi:na*: une structure prosodique?

Elle présente, dans la majorité des cas, une structure prosodique, ce qui facilite la tâche du “questionneur” et lui permet de retenir ce type de devinette. On trouve cette prosodie, dans les devinettes qui présentent des structures binaires :

ʒbal fu:q ʒbal // w ʒbal jsaksak fer-rmal

*Est-ce vraisemblable une montagne sur ne montagne et de la montagne s’écoule le sable?*⁵

ternaires :

ʃal-li reʒlu ʃu:d // w baʒnu ʃu:d // w ra:su fi ʒhannem mamdu:d//

Qui a le pied en bois, le ventre rempli d’air et la tête en enfer.

et même quaternaire :

ʃla anθa mle:ʃbija// aʒmel men bne:t hle:l// kebret w wal-le:t sbija// w tzawʒet bu:ha zwe:ʒ hle:l.

C’est une belle fillette. Elle est plus belle que les filles de la tribune de Bni Hlel.

Elle a grandi, est devenue jeune fille et a épousé son père d’une manière licite.

⁴ Un chercheur tunisien spécialisé dans le patrimoine et la littérature populaires.

⁵ La majorité des *tʃanʃina* du corpus sont traduites par Raouf Karray (2001). Certaines autres sont traduites par nous-même. Il s’agit dans ce cas, d’une traduction approximative, plus ou moins littérale (cf. *infra*)

Ce qui rapproche la *tʃanʃi:na* du genre poétique. Cette mélodie se manifeste également dans les allitérations qui consistent en une répétition des mêmes consonnes à l'intérieur de l'énoncé, ce qui est le cas de l'exemple suivant:

ʃal-li ʃa:li fel ʃale:li laħmu rxi:s w dammu ɣa:li

Qui est dans les hauteurs. Son sang est cher et sa viande n'a pas beaucoup de valeur,

où l'on assiste à la répétition de la consonne [ʃ] et la rime [li].

Cependant, nous ne pouvons pas affirmer que les *tʃanʃi:na* tunisiennes sont toutes définies par cette dimension prosodique/rythmique. Notre corpus nous fournit également quelques *tʃanʃi:na* qui ne présentent aucun rythme. Il s'agit dans ce cas d'une ou d'un ensemble de phrases assertives ne présentant aucune prosodie, ce qui donne lieu, nous semble-t-il, à des énoncés "lourds" difficile à retenir. Nous renvoyons, dans ce cas à l'exemple suivant:

ʃaʒretna ʃaʒra qdima ʃandha ɣamsa fru:ʃ tle:θa feʃ-ʃams w θni:n feð- ðol.

Notre vieil arbre a cinq branches, trois au soleil et deux à l'ombre.

Les *tʃanʃi:na* non prosodiques demeurent toutefois une exception. D'ailleurs, leur nombre dans le corpus est très réduit (2 sur 60), ce qui nous permet de définir ce type de discours populaire par sa prosodie. C'est ce qui facilite son apprentissage et permet de lui attribuer une dimension ludique.

2.1.2 La *tʃanʃi:na*: de la phrase simple au discours

La *tʃanʃi:na* peut figurer sous la forme:

- d'une phrase simple:

qad eʃʃber jqi:m ʒbal

(celui qui a) la taille d'un empan porte une montagne

- d'une succession de phrases coordonnées:

ʃal-li taʃti ma:lha w taɗħak w kol ħaj menha hje:tu

Celle qui distribue ses biens en riant, elle rend heureux tous les vivants

- de phrases subordonnées

Ke:nek qa:ri w faħhi:m w taqra ħru:f lemde:res dilni ʃla: ʃu:d
rawja:n nawartu ʃu:d je:bes

Si tu es compétent et lettré, dis-moi ce que c'est qu'une branche bien arrosée et sa fleur est une branche sèche.

- un discours (un texte)

ʃla θni:n mtlazmi:n weħid tʃu:fu bʃi:nek w ma tesmaʃlu ani:n w
la:ɣir tismʃu bweaɗnik w mitɣub-bi ʃal ʃini:n

Deux choses liées. L'une est vue sans être entendue. L'autre est entendue sans être vue.

Qu'elle soit une phrase simple, une phrase complexe ou un texte, la *tʃanʃi:na* figure toujours sous la forme d'une assertion et ce, malgré sa nature énigmatique. En d'autres termes, la principale particularité syntaxique de ce type de devinettes est qu'elle ne peut en aucun cas être une phrase interrogative.

2.2 Les propriétés syntaxiques

Excepté quelques cas, la *tʃanʃi:na* tunisienne figure dans un ensemble de moules syntaxiques, des moules qu'on ne trouve que dans le cadre de ce type de devinettes, ce qui nous mène à les considérer comme des "*tʃanʃi:na* prototypiques" :

- Le moule syntaxique: "ʃla / ʃal-li" + le contenu de la *tʃanʃi:na*

C'est le moule le plus fréquent dans le corpus. Dans le premier cas (ʃla + le contenu de la *tʃanʃi:na*), la structure nous rappelle les phrases existentielles. En effet, la *tʃanʃi:na* suivante:

ʃla laħma fi mɣa:r la tintan la teħda:r

est littéralement traduite par une phrase existentielle:

Il y a une viande dans une cave qui ne pourrait ni ne moisir

Quant au deuxième moule « ʃal-li + le contenu de la *tʃanʃi:na* », il correspond en français à une relative (Celui/ Celle qui), où le pronom démonstratif renvoie à la solution de la devinette:

ʃal-li tʃi:b ar-rizq w thiz ar-izq taʃti za:dha bkul ra:ħa w tamla luʒu:h
farħa

→ *Celle qui apporte les biens et ramène les biens, elle donne sa nourriture avec aisance et remplit les visages de joie.*

- Le moule syntaxique "ʃabdis-smad qa:l" (Abdessamad⁶ a dit) + le contenu de la *tʃanʃi:na*.

Si le proverbe, par exemple, est introduit par l'expression « comme on dit », pour référer à un locuteur indéfini (inconnu), la *tʃanʃi:na* est, dans un grand nombre de cas, introduite par l'expression "ʃabdis-smad qa:l" désigne la

⁶ Cf. *infra*

personne qui a créé la devinette en question. Nous renvoyons à la *tʃanʃi:na* suivante:

ʃabdis-smad qa:l kilma:t w qa:l tsan-ntu ja ʃhu:di bʃi:ni fuft larnib ta:kil fes-ʃi:d w iða kðibt qus-su:li znu:di.

Abdessmad a dit des mots et a demandé aux témoins de l'écouter: "j'ai vu, de mes propres yeux, un lapin qui mange un lion, et si je mens, coupez-moi les bras".

➤ Le moule syntaxique: ka:nik qa:ri w fhi:m + Verbe de parole à l'impératif + le contenu de la *tʃanʃina*.

Il s'agit dans ce cas d'une phrase hypothétique introduite par la subordonnée « ka:nik qa:ri w fhi:m », littéralement traduite par "si tu es lettré et intelligente". Cette structure est souvent suivie d'un verbe de parole à l'impératif comme "ʃab-barni" (informe-moi) ou "dil-lni" (éclaire-moi). Le "questionneur" y recourt pour demander, directement, une réponse au devineur:

Ka:nik qa:ri w fhi:m ʃab-barni ʃla: faj jti:r akbir mil bermi:l w fi: laħða juqtil kði:r w iða nzidu:h nuqta ywal-li jti:r

Si tu es lettré et intelligent, informe-moi sur quelque chose plus grand que le barrel et en un moment il tue plusieurs personnes, et si on lui ajoute un point, il vole.

Lorsqu'elles ne figurent pas dans ces différents moules syntaxiques, les *tʃanʃi:na* sont généralement des phrases dont le thème est l'élément auquel réfère la solution:

ʒbal fu:q ʒbal w ʒbal jsaksak fir-rmal

Est-ce vraisemblable une montagne sur une montagne et de la montagne s'écoule le sable?

Dans ce cas, les "montagens" superposées réfèrent aux deux parties superposées de "la meule de moulin", la solution de la devinette.

La diversité des structures syntaxiques de la *tʃanʃi:na* tunisienne témoigne de sa richesse linguistique, une richesse qui se manifeste également sur le plan sémantique.

2.3 Les propriétés sémantiques

Sur le plan sémantique, seront étudiés les thèmes sur lesquels portent les *tʃanʃi:na*. Il s'agit de vérifier si ces dernières portent seulement sur des thèmes « traditionnels », ou également sur des thèmes appartenant à la vie moderne.

Aucune *tʃanʃi:na* du corpus ne réfère à “la vie moderne” du tunisien. Elles réfèrent toutes à la vie quotidienne d’un tunisien “traditionnel”, citadin ou paysan. On distingue donc des thèmes qui renvoient à son corps, aux végétaux, aux métiers (artisanaux et agricoles), aux ustensiles ménagers, et surtout à la religion (l’Islam).

➤ Le corps humain

Il s’agit surtout des parties du corps, comme le doigt / l’ongle et la langue, dans :

Ka:nik qa:ri w fah-hi:m w taqra ħru:f limda:ris dil-lni ʃla: ʃu:d rawja:n
nawartu ʃu:d ja:bis

Si tu es lettré et intelligent, dis-moi ce que c’est qu’une branche bien arrosée et sa fleur est une branche sèche.

ʃla laħma fi mʃa:r la titin la teħda:r

Il y a une viande dans une cave qui ne pourrit ni ne moisit

➤ Les végétaux:

Ce sont essentiellement les légumes et les fruits produits en Tunisie comme les olives :

ʃal-li ʃa:li fel ʃale:li laħmu rxi:s w dam-mu ʃa:li

Il existe là haut. Son sang est cher et sa viande n’a pas beaucoup de valeur

➤ Les métiers

Ces *tʃanʃi:na* portent surtout sur les outils “traditionnels” utilisés dans les différents métiers (agricoles et artisanaux) exercés par le Tunisien. Nous en citons par exemple la charrue, utilisée par l’agriculteur:

ʃla qlam jsaṭ-tir bil ʃar w ble:ʃ ħba:r wal-wa:n jzaj-jin l-arḍ wil-ħʃar

Quel est ce calame qui trace des lignes sans encre ni couleurs pourtant il orne la terre et les pierres?

et le soufflet du forgeron :

ʃal-li riʃlu ʃu:d // w baṭnu ʃu:d // w ra:su fi ʃhan-nim mamdu:d//

Celui qui a le pied en bois, le ventre rempli d’air et la tête en enfer.

➤ Les ustensiles ménagers

Les *tʃanʃi:na* tunisiennes réfèrent également aux équipements de la cuisine tunisienne. Ces équipements présentent tous des ustensiles traditionnels, tels que la meule, une sorte de moulin qui sert à moudre le blé (cf. *supra*) et le théière:

ʃla ja:jib dehri w-awla:du fla:lis huwa jaʃti lawla:du wa-wla:du taʃti len-na:s.

Il y a un vilain vieux monsieur dont les enfants sont pauvres. Il donne tout à ses enfants et ses enfants donnent aux gens.

➤ La religion musulmane

Le Tunisien accorde beaucoup d'importance à la religion, qui intervient dans tous les domaines de sa vie (le mariage, l'héritage, etc.). Elle est, de ce fait, dominante dans la *tʃanʃi:na* qui peut, entre autres, porter sur la prière de vendredi :

ʃla saʃ-ja:d jaʃta:d fi ard mrab-bʃa ka:n rbaħ taj-jaħ zu:z w ka:n ʃser taj-jaħ arbʃa

Il y a un chasseur qui chasse dans une terre carrée. S'il chasse "deux", il est gagnant et s'il chasse "quatre", il est perdant.

et les fêtes religieuses (Aid El Fitr⁷ et Aid El Edhha⁸) :

ʃla zu:z ʃwa:t na:s mla:h wa:hid halwa:ni wa:hid qat-a:l rwa: h

Il y a deux frères très gentils. L'un est pâtissier et l'autre est assassin.

La *tʃanʃi:na* n'a pas été actualisée dans la société tunisienne. C'est pour cette raison qu'on la voit disparaître de nos jours et que, même en y recourant, seuls les devineurs âgés, peuvent la résoudre. Cela est essentiellement dû à la dimension culturelle qui intervient dans l'interprétation de ce genre d'énoncés: le questionneur et le devineur doivent avoir un savoir partagé, ce savoir étant essentiellement culturel.

3 POUR INTERPRÉTER LA TʃANʃI:NA: DE LA CULTURE AU LEXIQUE

Faisant partie de la littérature populaire, la *tʃanʃi:na* s'intéresse à tous les domaines "traditionnels" de la vie du Tunisien. C'est dans ce sens que, comme nous l'avons déjà mentionné, toutes les solutions des *tʃanʃi:na* ne renvoient pas à la vie moderne. Par conséquent, leur interprétation a besoin d'un acquis culturel, c'est-à-dire d'une connaissance de la culture tunisienne, mais dans une époque bien déterminée.

L'importance de la dimension culturelle réside dans l'interprétation de ce type de devinettes, une interprétation qui nécessite un processus inférentiel basé aussi bien sur "une culture linguistique" (le lexique) que sur "une culture extra-linguistique" (les connaissances partagées). De ce fait, un devineur qui

⁷ C'est la fête qui marque la rupture du jeûne du mois de ramadan, chez les musulmans, où l'on consomme et distribue des confiseries.

⁸ C'est la « fête du sacrifice », chez les musulmans, où l'on égorge le mouton.

ignore ces aspects culturels serait incapable de trouver la solution. Cette caractéristique rapproche ce type de devinettes des expressions idiomatiques.

Après un bref aperçu historique de la *tʃanʃi:na* tunisienne et une description de son état actuel, nous nous concentrerons sur l'importance de la dimension culturelle dans son interprétation et ce, en prouvant qu'il s'agit d'une séquence figée idiomatique, qui ne peut être interprétée que dans le cadre d'un environnement culturel partagé ; et en étudiant sa « traductibilité », la traduction étant également une activité étroitement liée à la culture.

3.1 Quel statut de *tʃanʃi:na* tunisienne

3.1.1 Aperçu historique

Tout comme le conte populaire (l-*χra:fa*), la *tʃanʃi:na* faisait partie de la vie quotidienne du Tunisien. Elle fut proposée par les parents et les grands-parents aux enfants qui se concurrençaient pour la résoudre. Par conséquent, elle présentait un moyen de divertissement, mais aussi un jeu d'esprit qui permettait de développer les capacités intellectuelles des enfants. Un témoignage de Raouf Karray, l'auteur d'un ouvrage intitulé "Devinettes de Tunisie" (2001), permet d'ancrer la *tʃanʃi:na* tunisienne dans son contexte historique :

Tantôt nous jouions, tantôt nous nous réfugions près du tronc d'un arbre à l'ombre et aux fruits abondants. Nous répétions les histoires ou les devinettes que chacun d'entre nous avait retenues, après les avoir entendues par une froide nuit d'hiver, lorsque nous rentrions le soir à la maison, fatigués par une leçon ennuyeuse ou éreintés d'avoir longtemps joué. Nous nous emmitouillions avec hâte dans une couverture de laine et, blottis dans les bras de notre grand-mère ou entre ses jambes, nous écoutions quelques-unes de ses belles histoires ou nous rivalisions pour trouver la solution des devinettes qu'elle nous posait et qui, chaque fois, semblaient plus compliquées⁹.

Il semble que l'un des fondateurs de ce type d'énoncés serait Abdessamad Ecchebbi. Connue par sa sagesse et sa ruse, il a pu influencer la tribu qu'il dirigeait, entre autres, par "l'invention" de devinettes, ce qui a fait sa célébrité. D'ailleurs, son nom figure dans un grand nombre de *tʃanʃi:na* dont il est, nous semble-t-il, "l'élaborateur" (cf. *supra*).

⁹ Un extrait d'un article publié dans la revue en ligne « Takam Tikou ».

3.1.2 Statut actuel de la *tʃanʃi:na*

Avec l'évolution technologique, sociale et économique, la *tʃanʃi:na* a perdu son statut initial. Elle ne représente plus un moyen de divertissement et un jeu d'esprit destiné aux enfants. On y recourt rarement. Les deux partenaires du jeu sont généralement des adultes qui en sont nostalgiques. De nos jours, on lui substitue les *alya:z*, des énigmes, en arabe littéral, qu'on trouve généralement dans les manuels scolaires, destinés aux élèves du primaire et du collège et par "les devinettes frustrantes" (BENVENISTE), proférées par les jeunes tunisiens, en arabe dialectal. Leur objectif est essentiellement ludique, humoristique, etc. sans pour autant être un jeu d'esprit.

En rendant compte des contextes historique et actuel de la *tʃanʃi:na* tunisienne, nous sommes parvenue à conclure qu'il s'agit d'un genre littéraire dont la compréhension et l'interprétation sont relatives à "une époque" et par conséquent, tributaires d'une "culture" (une société, un patrimoine, un univers de croyances, etc.). Elles fonctionnent donc comme des expressions idiomatiques.

3.2 La *tʃanʃi:na* tunisienne : figement et idiomatité

Toutes les *tʃanʃi:na* tunisiennes sont des séquences figées. Elles partagent avec ces dernières, entre autres, "la polylexicalité", "le blocage des propriétés transformationnelles", "le blocage des paradigmes synonymiques", etc. Nous pouvons de ce fait les considérer comme "des expressions idiomatiques", dans la mesure où elles présentent une "forme spécifique que prend la substance (ou la matière) linguistique dans une langue donnée" (MEJRI, 2006, p. 144) et qu'elles se distinguent par le fait qu'elles sont spécifiques au dialecte tunisien et qu'elles résistent à la traduction. Leur caractère idiomatique soumet leur interprétation à des conditions d'ordre culturel. Pour inférer "la solution", le devineur doit maîtriser aussi bien le lexique du dialecte tunisien, notamment les relations lexicales, que les traditions, le patrimoine, l'histoire, etc. C'est pour cette raison que nous proposons de distinguer, dans l'interprétation des *tʃanʃi:na*, deux types de processus inférentiels : lexical et extra-linguistique.

a) L'inférence lexicale

La *tʃanʃi:na* tunisienne est une énigme (cf. *supra.*) qui, " sans nommer une chose, [...] la décrit par ses causes, ses effets et ses propriétés, mais sous des termes et des idées équivoques pour exciter l'esprit à la découvrir" (BERRA, 2008, p. 11). C'est le recours aux éléments linguistiques référant, entre autres,

aux “causes”, aux “effets” et aux “propriétés” qui permet d’interpréter la solution de ce type de devinette. Le devineur recourt donc au mécanisme d’ “inférence lexical”, un type d’inférence qui “permet de s’approcher du sens des mots inconnus à travers les indices linguistiques présents dans un texte” (HAASTRUP & KINTSCH, 1991). La solution sera inférée à travers l’identification d’un ensemble de relations lexicales, dont des relations tropiques, établies entre un/ des éléments de la *tʃanʃi:na* et une éventuelle solution. Nous distinguons plusieurs types de relations:

➤ Une relation hyperonymique :

Le premier mot de la *tʃanʃi:na* est un hyperonyme englobant l’unité lexicale à laquelle renvoie “la solution”:

ʃla anθa ʃʒi:ba w zi:nha ʃʒi:b w la: wilditha anθa w la: radʃit ʃli:b

Il y a une femme étrange, ayant une beauté étrange. Elle n’a été ni engendrée ni allaitée,

où le SN *femme* est un terme générique qui englobe “Eve”, la solution de la devinette.

➤ Une relation métaphorique (comparant / comparé)

L’un des composants de la *tʃanʃi:na* (généralement le premier élément) est une métaphore qui réfère à la solution, comme c’est le cas de *montagne*, dans l’exemple suivant:

ʒbal fu:q ʒbal // w ʒbal jsaksik fir-rmal

Est-ce vraisemblable une montagne sur ne montagne et de la montagne s’écoule le sable?

Dans certains cas, le recours à la métaphore contribue à la personnification de l’objet, du fruit, du légume, etc. auxquels réfère la solution, ce qui accentue la devinette et augmente l’effort interprétatif du devineur. Nous pensons, entre autres, à la devinette suivante:

ʃla ja:ʒib dihri w-awla:du fla:lis huwa jaʃti lawla:du wa-wla:du taʃti lin-na:s.

Il y a un vilain vieux monsieur dont les enfants sont pauvres. Il donne tout à ses enfants et ses enfants donnent aux gens.

où *vieux monsieur* réfère à la “théière”.

Dans d’autres cas, nous assistons à la démarche inverse, dans la mesure où on infère un être humain en le chosifiant ou en l’animalisant. “Une femme qui ne jeûne pas au mois de Ramadhan pour des raisons légitimes” est par exemple comparée à “un lapin”:

ʕabdes-smad qa:l kilma:t w qa:l tsan-ntu ja ʃhu:di bʕi:ni fuft larnib ta:kil
fis-sid w ida kðibt qus-su:li znu:di.

Abdessmad a dit des mots et a demandé aux témoins de l'écouter: "J'ai vu, avec mes propres yeux, un lapin qui mange un lion, et si je mens coupez-moi les bras".

➤ Une relation méronymique

Dans cet exemple:

ʕal-li riʕlu ʕu:d // w baʕnu ʕu:d // w ra:su fi ʕhan-nim mamdu:d//

Celui qui a le pied en bois, le ventre rempli d'air et la tête en enfer.

on a inféré un holonyme "le soufflet du forgeron" grâce à ses méronymes "pied", "ventre" et "tête" qui véhiculent, ici, un sens figuré (métaphorique), ce qui complique l'interprétation de la devinette.

Ces différents types de relations lexicales sont établis entre "la solution" inférée et l'un ou quelques éléments linguistiques de la *tʕansina*. Le devineur ne peut toutefois pas se contenter de ces inférences lexicales. Il doit les approuver avec d'autres connaissances partagées (extra-linguistiques.). Un autre processus inférentiel intervient donc pour compléter le premier et pour, finalement, trouver la solution.

3.2.1 L'inférence extra-linguistique

Nous considérons que l'inférence lexicale est un « simple » point de départ dans l'interprétation des *tʕansina* tunisiennes. Ces dernières sont également interprétées par le biais du processus de l' "inférence extra-linguistique". Le devineur fera également intervenir son acquis culturel, basé sur des connaissances:

➤ Religieuses

Dans la devinette suivante:

ʕla saj-ja:d jeʕta:d fi ard mrab-bʕa ka:n rbaħ taj-jaħ zu:z w ka:n ʕsir taj-jaħ
arbʕa

Il y a un chasseur qui chasse dans une terre carrée. S'il chasse "deux", il est gagnant et s'il chasse « quatre », il est perdant,

seul le devineur qui maîtrise "les règles" de la prière peut comprendre que: le "gagnant" est celui qui fait la prière du Vendredi à la mosquée (deux rakaâ) et le "perdant" est celui qui prie à la maison (quatre rakaâ). La solution est par conséquent "la prière du Vendredi".

➤ Culinaires:

Pour trouver la solution de cette *tʃanʃi:na* (*La meule du moulin*) :

ʒbal fu:q ʒbal w ʒbal jsaksik fir-rmal

Est-ce vraisemblable qu'une montagne sur une montagne et de la montagne s'écoule le sable?

il faut déjà connaître la forme de cet ustensile de cuisine (deux pierres superposées) et son fonctionnement (les céréales se transforment en une poudre qui ressemble au sable).

➤ Patrimoniaux

L'interprétation du « tatouage » comme solution de la *tʃanʃi:na* suivante:

Ka:nik qa:ri w fhi:m w tefhim ħru:f l-mutnab-bi fi:k ħa:ʒa miʃ χli:qit rab-bi

Si tu es lettré et intelligent, tu comprendras qu'il y a en toi quelque chose d'artificiel,

nécessite une connaissance du patrimoine tunisien. Le tatouage représente en effet une tradition berbère. Il concerne aussi bien les hommes que les femmes. Son objectif est essentiellement esthétique.

Pour inférer la solution d'une *tʃanʃina*, il ne suffit pas de chercher les inférences lexicales entre cette dernière et sa solution. Il faut également faire appel aux connaissances "culturelles" partagées. C'est l'association de ces deux processus inférentiels qui permet de résoudre ce type de devinette, ce qui confirme son caractère idiomatique. Cette idiomatité contribue aussi au blocage de la traduction de ce type d'énoncé.

3.3 La *tʃanʃi:na* tunisienne: une traduction de la culture?

"(...) le passage d'un code linguistique à un autre est un phénomène complexe, puisqu'il implique plusieurs paramètres non seulement linguistiques, mais aussi bien pragmatiques que culturels" (BACCOUCHE, 2003, p. 96). Comme tous les types d'énoncés (littéraires, religieux, etc.), la traduction des *tʃanʃi:na* est soumise à cet ensemble de contraintes "pragmatiques" et "culturelles". Ces contraintes sont consolidées par son caractère idiomatique. Nous tenterons d'expliquer cette idée à travers la traduction de la *tʃanʃi:na* tunisienne déjà effectuée par Raouf Karray, dans son ouvrage *Devinettes de Tunisie* (2001), un livre destiné aux enfants tunisiens (arabophones et francophones). Il présente un ensemble de devinettes

tunisiennes, traduites en français. Les solutions sont également traduites, et illustrées par des images.

La traduction de ces *tʃanʃi:na* montre qu'il est possible de traduire « les expressions idiomatiques », des expressions par définition intraduisibles¹⁰. La devinette suivante :

qatʔa min ʔand il ḥad-da:d qatʔa min ʔand il ʕaz-za:r w qatʔa min ʔand
in-naʕ-ʕa:r wil-li bi:n jdi:k ʔar,

est traduite par:

Le forgeron m'a donné un morceau, le boucher m'a donné un morceau, le menuisier m'a donné un morceau. Avec ma drôle de tête je vais faire la fête.

Cette traduction n'est toutefois pas "fidèle" dans la mesure où elle donne lieu à "une rupture", tantôt formelle tantôt syntaxique tantôt sémantique par rapport à l'énoncé de départ.

3.3.1 Une rupture formelle

En traduisant la devinette suivante:

ʕla qlam jsat-ʔir bil ʕar w bla:ʃ ḥba:r wal-wa:n jzaj-jin l-arḍ wel-ḥʕar

→ *Quel est ce calame qui trace des lignes sans encre ni couleurs pourtant il orne la terre et les pierres?*

Le traducteur trahit sa forme initiale. Il s'agit dans ce cas d'un passage de la forme assertive à la forme interrogative. Pourtant, comme nous l'avons déjà mentionné, la *tʃanʃi:na* tunisienne ne figure que sous la forme d'une assertion (cf. *supra*).

3.3.2 Une rupture syntaxique

En énonçant sa devinette, le questionneur s'attend à "une solution". C'est dans ce sens que nous assimilons la *tʃanʃi:na* à une interrogation partielle. Mais, la traduction de cette *tʃanʃi:na*:

ʕbal fu:q ʕbal w ʕbal jsaksik fir-rmal

→ *Est-ce vraisemblable une montagne sur une montagne et de la montagne s'écoule le sable?*

¹⁰ Nous avons eu beaucoup de difficultés à traduire nous-même les *tʃanʃi:na* du corpus, qui n'existent pas dans l'ouvrage *Devinettes de Tunisie*, ce qui nous a poussée, dans la majorité des cas, à recourir à une traduction littérale.

a transgressé la “règle”: on recourt plutôt à une interrogation totale introduite par “est-ce vraisemblable”, une question qui nécessite une réponse par “oui” ou “non”.

3.3.3 Une rupture sémantique

Dans les exemples précédents, le traducteur a marqué une rupture formelle et syntaxique avec l'énoncé initial. Mais il en a gardé le contenu sémantique, ce qui nous rapproche d'une traduction littérale. En revanche, la traduction de la devinette suivante:

ka:nik qa:ri w fhi:m w taqra ħru:f l-mθab-bit xabrni ʕla ʕafra jadirbu fi mej-jit,

qui peut être littéralement traduite par:

Si tu es lettré et intelligent informe-moi sur Dix qui battent un mort,

donne lieu à une rupture sémantique. Le passage de L1 à L2 est accompagné d'un changement du sens de la devinette:

Dix petits bonhommes ont trouvé du bois mort, lui ont gratté le ventre, chatouillé le cou et il s'est mis à chanter

Le traducteur a donc “inventé” une autre devinette, véhiculant un contenu sémantique différent pour faciliter la tâche du devineur francophone, la devinette tunisienne étant brève et moins développée.

Dans ces trois cas de figure, nous n'avons pas affaire à “une traduction” de la *tʃanʃi:na* tunisienne. Il nous semble que l'objectif de l'auteur de l'ouvrage ne consiste pas à traduire ces devinettes, mais à trouver des devinettes plus ou moins équivalentes tout en gardant un aspect définitoire de ce type d'énoncés, à savoir “le rythme” et “la musicalité”.

CONCLUSION

Bien qu'elle soit en voie de disparition, la *tʃanʃi:na* tunisienne demeure, comme tous les autres types de “discours populaires”, l'un des piliers de la culture tunisienne. Outre sa fonction ludique, elle rend compte de la culture, du patrimoine et de l'histoire d'un peuple. Sa richesse culturelle est renforcée par une densité linguistique. Elle présente, en effet, un genre particulier de “la littérature populaire”, ayant ses propres caractéristiques et son propre fonctionnement linguistique (formel, syntaxique et sémantique).

Une étude exhaustive de ce type d'énoncés, que nous considérons comme des expressions idiomatiques, nécessite, par conséquent, le recours

aussi bien au volet linguistique qu'au volet culturel. Cette idée se confirme lors de la traduction, une activité où l'on ne traduit pas seulement le lexique, mais aussi "la culture".

RÉFÉRENCES

ATMANI, Latifa. *La devinette: une pratique sociale. Étude linguistique*. Corpus recueilli à Oujda (Maroc). 2011. 538 f. Thèse. (Doctorat en linguistique) Université Paris V, Paris.

BENVENISTE, Blanche C. (1977), Énigme et Devinette. Discussion. In: Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance, 1977, n.7. *Actes du colloque de Goutelas*. Paris: Facétie et littérature facétieuse à l'époque de la Renaissance, 29 septembre-1er octobre 1977, p. 79-91.

BERRA, A. Théorie et pratique de l'énigme en Grèce ancienne. In: Matringe, Denis *Études classiques*. Paris: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2008. p. 10-23.

FAÏK-NZUJI MADIYA, C. *Devinettes tonales Luba et Luluwa Tsumwinu*. Paris: SELAF, 1976.

HAASTRUP, Kintsch W. *Lexical inferencing procedures or talking about words*. Tubingen: Gunter Narr, 1991.

JACQUOT, A. *Etudes BEEMB (Congo): Esquisse linguistique Devinettes et Proverbes*. Paris: O.R.S.T.O.M, 1981.

KARRAY, R. *Devinettes de Tunisie*. Nimes: Grandir, 2001.

MEJRI, S. Les mot du jeu: entre idiomatité et culture. In: Dotoli, Giovanni; Mejri, Salah. *Les cahiers du dictionnaire* N° 8, Les mots de la Méditerranée dans le dictionnaire. Paris: Classiques Garnier, 2017, p. 29-46.

MEJRI, S. La terminologie du figement: approche contrastive (français-Arabe). In: NEVEU, Franck. *Syntaxe et sémantique* n. 7, La terminologie linguistique. Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels. Caen: Presses Universitaires de Caen, 2006, p. 139-152.

ROULON-DOKO, P. Les devinettes en pays gbaya. P. Boyeldieu et P. Nougayrol. In: BOYELDIEU, P. et NOUGAYROL, P. *Langues et cultures: terrains d'Afrique*, Hommage à F. Cloarec-Heiss. Peteers: Afrique et langage 7, p.121-135, 2004.

Nota do editor:

Artigo submetido para avaliação em: 06 de dezembro de 2018.

Aprovado em sistema duplo cego em: 18 de dezembro de 2018.